



Fiche Signalétique (GHS)

1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit: Clutch™ 50 WDG Insecticide

Numéro d'homologation, Loi sur les 29382

produits antiparasitaires:

Référence(s) VC: 1689, 1694

Synonymes: Aucune

Produit signalément: Insecticide

Arena® est une marque déposée de Sumitomo Chemical Company, Ltd.

Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

Usage recommandé: Utiliser conformément aux instructions de l'étiquette

Restrictions conseillées pour l'utilisation: Pas d'information disponible

Renseignements sur le fournisseur de la fiche signalétique

FABRICANT/DISTRIBUTEUR

VALENT CANADA, INC.
201-230 Hanlon Creek Blvd.
Guelph, Ontario N1C 0A1
(519) 767-9262
www.valent.ca

NUMÉROS de TÉLÉPHONE d'URGENCE

URGENCE SANTÉ OU
DEVERSEMENT (24 h):
(800) 682-5368
TRANSPORTS (24 h): CHEMTREC
(800) 424-9300 ou (202) 483-7616

24 Numéro de téléphone d'urgence 800-682-5368

24h / 24 :

Restrictions on emergency number: Aucune

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification Selon le SIMDUT 2015 par Ce produit a été classé selon les directives de 2015 de Santé Canada et la mise en œuvre du SGH (Révision 5) sous HPR et HPA.

Acute toxicity - Inhalation (Dusts/Mists)

Catégorie 4

Éléments pour les étiquettes

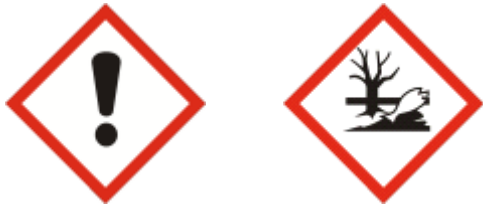
ATTENTION

Numéro d'appel d'urgence: (800) 682-5368
Numéro de révision: 1

N° de la fiche signalétique: CAN-0276
Date de révision: 06-26-2020

Déclarations sur les risques

Nocif par inhalation.

**Precautionary Statements - Prevention**

Éviter de respirer les poussières/buées/gaz/émanations/vapeurs/aérosols
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien aéré

Precautionary Statements - Response

EN CAS d'exposition ou si vous êtes inquiet : Obtenir une aide médicale / des conseils médicaux

Inhalation

EN CAS D'INHALATION: emmener la personne à l'air frais et rester à l'aise pour respirer
Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

Risques non classifiés autrement (HNOC, Hazards not otherwise classified)**AUTRES INFORMATIONS**

Très toxique pour les organismes aquatiques
Contient le lait allergène.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS**Substance**

Chemical name	CAS No.	Weight-%	Hazardous Material Information Review Act registry number (HMIRA registry #)	Date HMIRA filed and date exemption granted (if applicable)
Clothianidin	210880-92-5	50	-	-
Kaolin clay	1332-58-7	17.8 - 19.7	-	-
Autres	Various CAS#s	30.3 - 32.2	-	-

Les autres ingrédients, qui sont traités comme des secrets commerciaux, sont des substances autres que l'ingrédient actif contenu dans ce produit. Certains de ces produits peuvent être dangereux, mais leur identité n'est pas divulguée parce qu'ils sont considérés comme des secrets commerciaux. Les risques associés aux autres ingrédients sont exposés dans le présent document. Des informations spécifiques sur les autres ingrédients aux fins de la gestion des risques, des déversements ou de l'évaluation de la sécurité peuvent être obtenues en tout temps par le médecin traitant ou l'infirmière en appelant (800) 682-5368.

4. PREMIERS SOINS**Conseils généraux**

Ayez le contenant ou l'étiquette du produit avec vous lorsque vous appelez un centre antipoison ou un médecin, ou que vous vous faites soigner. Vous pouvez également composer le 1-800-682-5368 pour obtenir des informations sur les traitements médicaux

	d'urgence.
Inhalation	Déplacez la personne à l'air frais. Si la personne ne respire pas, appelez le 911 ou une ambulance, puis pratiquez la respiration artificielle, de préférence de bouche à bouche. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils.
Contact avec les yeux	Garder les yeux ouverts et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Retirer les lentilles de contact, le cas échéant, et après les 5 premières minutes, continuer à rincer les yeux. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
Contact avec la peau	Enlever les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau avec beaucoup d'eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour des conseils sur le traitement.
Ingestion	Appeler immédiatement un médecin ou un centre anti-poison. NE PAS faire vomir. Demandez au patient de siroter un verre d'eau s'il est capable d'avalier. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Auto protection des premiers secours	Assurez-vous que le personnel médical est au courant de quel produit il s'agit, afin qu'ils puissent prendre des précautions pour se protéger et pour empêcher la propagation de la contamination. Porter des vêtements de protection individuelle (voir section 8).

Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés

Symptômes Pas d'information disponible.

Indication de consultation médicale immédiate et du traitement spécial requis

Note aux médecins Traiter de façon symptomatique.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Suitable Extinguishing Media	Le dioxyde de carbone, poudre chimique, de la mousse ou de l'eau.
Grand feu	Déplacez les conteneurs des zones d'incendie, si vous pouvez le faire sans risque.
Unsuitable extinguishing media	Ne pas répandre le matériau déversé avec des jets d'eau à haute pression.
Dangers spécifiques provenant de la substance chimique	Les produits de combustion d'incendies impliquant ce produit peuvent être toxiques. Évitez de respirer la fumée et les brumes. Évitez tout contact du personnel et de l'équipement avec les retombées et le ruissellement. Réduisez au minimum la quantité d'eau utilisée pour la lutte contre l'incendie. Ne pas pénétrer dans un espace clos sans un équipement de protection complet, y compris un appareil respiratoire autonome. Contenir et isoler les eaux de ruissellement et les débris pour une élimination appropriée. Décontaminez l'équipement de protection individuelle et le matériel de lutte contre l'incendie avant de les réutiliser.
Produits de combustion dangereux:	Peut émettre des gaz toxiques et des vapeurs irritantes en cas d'incendie. Température d'auto-inflammation: > 150 ° C (le matériau technique se décompose à 150 ° C) Température d'auto-inflammation: 208 ° C.
Données sur l'explosion	
Sensitivity to mechanical impact	Aucune.
Sensitivity to static discharge	Aucune.
Équipement de protection spécial pour les pompiers	Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre les incendies. Utiliser un équipement de protection individuelle.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Assurer une ventilation adéquate.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Réduisez la poussière en suspension dans l'air. Évitez le ruissellement dans les égouts pluviaux ou autres masses d'eau. Gardez bien ventilé. Porter un équipement de protection individuelle approprié.

Méthodes de nettoyage Nettoyer immédiatement le déversement. Aspirer ou balayer le matériau et le placer dans un contenant à déchets chimiques. Laver avec de l'eau et du savon. Ramasser le liquide de lavage avec un absorbant supplémentaire et le placer dans un contenant à déchets chimiques. Empêcher l'eau de lavage de pénétrer dans les eaux de surface ou dans les égouts. Porter un équipement de protection individuelle.

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Précautions pour une manipulation sécuritaire

Conseils pour une manipulation sans danger Assurer une ventilation adéquate. Utiliser un équipement de protection individuelle. Bien se laver à l'eau et au savon après avoir manipulé le produit et avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes. Enlever immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Puis laver à fond et mettre des vêtements propres.

Condition d'entreposage sécuritaire, incluant toute incompatibilité

Conditions d'entreposage Garder le récipient bien fermé. Ne pas mettre de concentré dans des récipients contenant des aliments ou des boissons. Ne pas diluer le concentré dans des récipients contenant des aliments ou des boissons. Ne pas entreposer ni transporter près des aliments ou des aliments pour animaux. Ne pas utiliser ou entreposer dans ou autour de la maison. Conservez le pesticide dans son emballage d'origine uniquement. Conserver dans un endroit frais et sec et sécurisé. Stocker dans un endroit bien ventilé.

8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Exposure Limits Ce produit, tel qu'il est fourni, ne contient aucune matière dangereuse assujettie aux limites de contamination en milieu de travail déterminées par les organismes de réglementation de la région spécifique.

Chemical name	Alberta	British Columbia	Ontario	Quebec
Kaolin clay	TWA: 2 mg/m ³	TWA: 2 mg/m ³	TWA: 2 mg/m ³	TWA: 5 mg/m ³

Sécurité intégrée appropriée

Mécanismes techniques Douches
Points de lavage des yeux
Systèmes d'aération.

Mesures de protection individuelle, tels qu'équipements de protection individuelle

Protection du visage/des yeux	Ne pas laisser ce produit entrer en contact avec les yeux. Tout contact avec les yeux doit être évité en portant des lunettes de sécurité.
Protection des mains	Éviter tout contact avec la peau ou les vêtements. Minimiser le contact avec la peau en portant des vêtements et des gants de protection.
Protection de la peau et du corps	Ne nécessite pas d'équipement de protection particulier.
Protection respiratoire	Aucun équipement de protection n'est nécessaire dans les conditions normales d'utilisation. En cas de dépassement des limites d'exposition ou en cas d'irritation, une ventilation et une évacuation peuvent être nécessaires.
General hygiene considerations	A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Renseignements sur les propriétés physiques et chimiques de base

État physique	Solide
Aspect	Granulés
Couleur	Brun foncé
Odeur	Colle, faible peinture, très doux comme le savon
seuil d'odeur :	Pas d'information disponible

PROPRIETES

<u>pH</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
Point de fusion/congélation	6.4 @ 26 - 27°C (VC# 1689)	Aucun à notre connaissance
Point/intervalle d'ébullition	8-9 @ 26 - 27°C (VC# 1694)	Aucun à notre connaissance
Point d'éclair	176.8 °C (Technical)	Aucun à notre connaissance
Taux d'évaporation	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance
Inflammabilité (solide, gaz)	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance
Limites d'inflammabilité dans l'air	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance
Limites d'inflammabilité supérieure	Donnée non disponible	
Limites d'inflammabilité inférieure :	Donnée non disponible	
Pression de vapeur	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance
Densité gazeuse	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance
Densité relative	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance
Solubilité dans l'eau	Soluble dans l'eau	Aucun à notre connaissance
Solubilité dans d'autres solvants	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance
Coefficient de partage	log Pow = 0.7 (25° C, technical)	Aucun à notre connaissance
Température d'auto-inflammation	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance
Température de décomposition	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance
Viscosité cinématique	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance
Viscosité dynamique	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance

AUTRES INFORMATIONS

Propriétés explosives	Pas d'information disponible.
Propriétés comburantes	Pas d'information disponible.
Point de ramollissement	Pas d'information disponible
Poids moléculaire	Pas d'information disponible
VOC (EPA METH.24) (G/L)	Pas d'information disponible
Liquid Density	Pas d'information disponible
Masse volumique apparente	37.4 lb/cubic foot @ 20° C = 0.599 g/cubic centimeter

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Pas d'information disponible.
Stabilité chimique	Écurie à 25°C pendant 4 mois (pH 4-9). Écurie à 40°C pendant 3 mois.
Risque de réactions dangereuses	Néant dans des conditions normales de traitement.
Conditions à éviter	Haute températures.
Produits incompatibles	Aucun connu suivant les informations fournies.
Produits de décomposition nocifs :	Peut émettre les gaz toxiques et les vapeurs irritantes sous le feu conditionne.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë:

Toxicité orale LD ₅₀ (rats)	3,900 mg/kg (male) 4,700 mg/kg (female)	Catégorie de toxicité	III
Toxicité cutanée LD ₅₀ (les rats)	> 5,000 mg/kg	Catégorie de toxicité	IV
Toxicité par inhalation LC ₅₀ (rats)	> 2.3 mg/L	Catégorie de toxicité	IV
Irritation d'oeil (lapin)	Modérément irritant	Catégorie de toxicité	III
Une irritation de la peau (lapin)	Légèrement irritant	Catégorie de toxicité	IV
Sensibilisation de la peau (cobayes)	Non sensibilisant	Catégorie de toxicité	Sans objet

CLASSIFICATION DES CANCÉROGÈNES

Chemical name	IARC Group 1 or 2	OSHA - Select Carcinogens	NTP :
Kaolin clay	N'est pas classée	N'est pas classée	N'est pas classée
Clothianidin	N'est pas classée	N'est pas classée	N'est pas classée
Autres	N'est pas classée	N'est pas classée	N'est pas classée

TOXICITÉ DU CLOTHIANIDIN TECHNIQUE

SUBCHRONIQUE: Le NOEL dans une étude de alimentation de rat de trois mois avec Clothianidin Technique était 27.9 mg/kg/jour (mâle) et 34.0 mg/kg/jour (femelle). Le NOEL dans une étude de alimentation de chien de 90 mois était 19.3 mg/kg/jour (mâle) et 21.2 mg/kg/jour (femelle). Dans une étude cutanée sous-chronique avec des rats, le NOAEL est >1.000 mg/kg/jour.

CHRONIQUE/CANCÉROGÉNITÉ: Le Clothianidin NOEL pour une étude de deux ans de rat était 9.7 mg/kg/jour (femelle); pour une étude de dix-huit mois de souris c'était 47.2 mg/kg/jour (mâle); et pour une étude de douze mois de chien c'était 4.8 mg/kg/jour (mâle). Les principaux organes de cible étaient l'estomac, le rein, l'ovaire et le foie glandulaires. On n'a observé aucun effet oncogène dans les études de alimentation de rat de deux ans ou de souris de dix-huit mois.

TOXICITÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT: On a observé des effets développementaux passagers (ossification retardée) chez les lapins aux doses maternellement toxiques (100 mg/kg/jour). Le matériel technique est fetotoxique chez les études des animaux aux doses maternellement toxiques. On n'a observé aucun effet tératogénique sur des rats ou des lapins.

PROCRÉATION: On n'a observé aucun effet reproducteur chez les rats à la dose la plus élevée examinée (2500 ppm).

MUTAGÉNICITÉ: Les essais *in vivo* ont démontré que le matériel technique n'est pas mutagénique. Quelques essais *in-vitro* étaient positifs pour la mutagénicité. Les effets observés étaient *in-vitro* dus aux effets cytotoxiques. Le poids d'évidence des essais sur les animaux entiers *in vivo* suggèrent que ce produit ne présente pas un risque mutagénique.

Se reporter à la section 2 pour un résumé des effets sanitaires adverses potentiels en cas d'exposition à ce produit. Se reporter à la section 15 pour la réglementation concernant ce produit.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

TOXICITÉ AVIAIRE:

Les résultats suivants ont été obtenus à partir des études avec Clothianidin Technique:
LD₅₀ chez le caille du Japon: 430 mg/kg
LD₅₀ chez le colin de Virginie: >2000 mg/kg
LC₅₀ chez le colin de Virginie: >5200 ppm
LC₅₀ chez les canards colvert: >5200 ppm

TOXICITÉ POUR LES ORGANISMES AQUATIQUES:

Ce produit est toxique aux invertébrés. Ce qui suit sont des résultats de l'essai de Clothianidin technique:
LC₅₀ 96-h le centrarchi dé bleu: >117 mg/L
LC₅₀ 96-h la truite: >100 mg/L
LC₅₀ 96-h le cyprinodon variegatus: >100 mg/L
EC₅₀ 48-h le puce d'eau: 40 mg/L
LC₅₀ 96-h la mysis: 0.053 mg/L
ErC₅₀ 72-h le algues: >100 mg/L
Coefficient de cloison: log P_{ow}: 0.7 @ 25 C; Dégradation dans le sol: DT₅₀: >140 days

TOXICITE POUR D'AUTRES ORGANISMES NON VISES:

L'information suivante est basée sur l'assistance Clothianidin Technique: Les informations suivantes, basées sur des études avec Clothianidin Technical, montrent qu'il est hautement toxique pour les abeilles:

LD₅₀ Orale à 48-h pour l'abeille de miel: 0.0038 ug (microgram)/abeille
LD₅₀ Contact à 48-h pour l'abeille de miel: 0.044 ug (microgram)/abeille
LC₅₀ À 7-jours pour le verde terre: 19 mg/kg sol sec

Information supplémentaire au sujet de l'environnement:

Appliquer ce produit uniquement comme indiqué sur l'étiquette. Ce produit est hautement toxique pour les abeilles exposées au traitement direct ou aux résidus sur blooming les cultures ou les mauvaises herbes. Ne pas appliquer ce produit et le laisser dériver vers les cultures ou les mauvaises herbes en fleurs si les abeilles visitent la zone de traitement.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Waste from residues/unused products	Les fabricants Canadiens qui utilisent ce produit doivent éliminer les matières actives non utilisées et les contenants en respectant la réglementation municipale ou provinciale. Pour plus d'informations sur la cession ou de produit non utilisé, contacter le fabricant ou l'organisme de réglementation provincial. Contactez le fabricant et l'organisme de réglementation provincial en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.
Emballages contaminés	Ne pas réutiliser les contenants vides. Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.

14. TRANSPORTATION INFORMATION

Appelation réglementaire pour le transport terrestre:	Non réglementé pour le transport de sol domestique par US DOT ou au Canada TDG
Guide des mesures d'urgence:	Sans objet
DÉSIGNATION OFFICIELLE DE TRANSPORT :	No ONU 3077 Substance dangereuse pour l'environnement, solide, N.O.S. (Clothianidine), 9, III, Polluant marin
Remarques:	<ul style="list-style-type: none"> • Emballage unique ou intérieure moins de 5 L (liquide) ou 5 kg net (solides) exceptés de la réglementation sur les marchandises dangereuses - voir la disposition spéciale A197 de l'IATA • Pour l'expédition US, d'Urgence No. 171
DÉSIGNATION OFFICIELLE DE TRANSPORT :	No ONU 3077 Substance dangereuse pour l'environnement, solide, N.O.S. (Clothianidine), 9, III, Polluant marin
Remarques:	<ul style="list-style-type: none"> • Emballage unique ou intérieure moins de 5 L (liquide) ou 5 kg net (solides) sont exclues de l'marchandises dangereuses - voir IMDG 2.10.2.7. • Pour l'expédition US, Plan d'Urgence No. 171.
RÉFÉRENCE EMS :	F-A, S-F

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Règlementations sur la sécurité, la santé et l'environnement/particularités législatives quant à la nation pour la substance ou le mélange

PMRA INFORMATIONS SUR LES ÉTIQUETTES DE L'ARLA DIFFÉRENTES DES EXIGENCES DU SIMDUT ET DU GHS:

Les pesticides au Canada sont homologués par l'ARLA et sont soumis à certaines exigences en matière d'étiquetage en vertu de la législation fédérale sur les pesticides. L'étiquette, telle que spécifiée dans la Loi sur les Produits Antiparasitaires, est le principal document à suivre pour la sécurité, l'utilisation et la manipulation. Ces exigences en matière d'étiquetage peuvent différer des critères de classification et des informations sur les dangers requis par le SGH du SIMDUT pour les fiches techniques et pour les étiquettes des produits chimiques non pesticides en milieu de travail. Les informations de danger suivantes sont obligatoires sur l'étiquette du produit:

Mot-indicateur de l'ARLA • Attention

Informations sur les dangers des étiquettes de pesticides de l'ARLA:

Provoque une irritation des yeux.
Garder hors de la portée des enfants.
Lisez l'étiquette avant d'utiliser.

Chemical name	Canada - WHMIS - Ingredient Disclosure List
---------------	---

Numéro d'appel d'urgence: (800) 682-5368
Numéro de révision: 1

N° de la fiche signalétique: CAN-0276
Date de révision: 06-26-2020

Chemical name	Canada - WHMIS - Ingredient Disclosure List
Clothianidin	Non-controlled
Kaolin clay	Non-controlled
Autres	Non-controlled

Chemical name	LISTE INTÉRIEURE DES SUBSTANCES - CANADA:	LISTE EXTÉRIEURE DES SUBSTANCES - CANADA:	EINECS:
Clothianidin	Not Listed	Not listed	Not Listed
Kaolin clay	Present	Not Listed	Present

Se reporter aux sections 2 et 11 pour les informations concernant les risques sanitaires associés à l'exposition à ce produit.

Règlements relatifs aux pesticides: Tous les pesticides sont régis par la Loi sur les produits antiparasitaires. Par conséquent, les règlements présentés ci-dessous ne sont pertinents que lorsque les pesticides sont manipulés autrement que dans les applications normales des pesticides. Ceci inclut les rebuts résultant de la fabrication/de l'équipement, des déversements ou d'un mauvais usage des produits, et du stockage de grandes quantités de produits contenant des substances dangereuses ou extrêmement dangereuses.

RÈGLEMENTS PROVINCIAUX: Ce produit n'a déclenché aucun règlement provincial.

International Regulations

The Montreal Protocol on Substances that Deplete the Ozone Layer Sans objet

The Stockholm Convention on Persistent Organic Pollutants Sans objet

The Rotterdam Convention Sans objet

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS

Raison de lémission: Correction de la section réglementaire et mise dans un format légèrement nouveau. Mis à jour le numéro de téléphone d'urgence.

N° de la fiche signalétique: CAN-0276

Numéro d'homologation, Loi sur les produits antiparasitaires: 29382

Numéro de révision: 1

Date de révision: 06-26-2020

Remplace la fiche émise le: January 11, 2013

Personne responsable: Valent U.S.A. LLC, Corporate EH&S, (925) 256-2803

Les informations fournies dans cette Fiche de Données de Sécurité (FDS) sont fournis de bonne foi et jugés exacts au moment de la préparation de la FDS. Toutefois, dans la mesure compatible avec la loi applicable, Valent Canada, Inc. et de ses filiales ou sociétés affiliées étendent aucune garantie, ne font aucune déclaration, et déclinent toute responsabilité quant à l'exactitude, la pertinence ou l'exhaustivité de ces informations. En outre, dans la mesure compatible avec la loi applicable, ni Valent Canada, Inc. ni aucune de ses filiales ou sociétés affiliées représente ou garantit que cette information ou le produit peuvent être utilisées sans enfreindre les droits de propriété intellectuelle d'autrui. Sauf dans la mesure un usage particulier et de l'information spécifique, sont expressément mentionnées sur l'étiquette du produit, il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer la pertinence de cette information pour leur propre usage particulier de ce produit. Si nécessaire, contactez Valent Canada, Inc. pour confirmer que vous avez l'étiquette du produit le plus courant et le FDS.

La fiche de données de sécurité (FDS) sert à des fins différentes de celles et NE REMPLACE NI NE MODIFIE PMRA-APPROUVÉ (attachée et accompagnant le conteneur du produit). Cette FDS fournit des informations sur l'environnement pour les employeurs, les employés, les intervenants d'urgence et personnes manipulant de grandes quantités de produit dans des activités généralement de l'utilisation de produits de santé importante, la sécurité et.

L'étiquette du produit fournit des informations spécifiquement pour l'utilisation du produit dans le cours normal.

Numéro d'appel d'urgence: (800) 682-5368
Numéro de révision: 1

N° de la fiche signalétique: CAN-0276
Date de révision: 06-26-2020

Utilisation, le stockage et l'élimination des pesticides sont réglementés par la PMRA sous l'autorité de la *Pest Control Products Act* grâce à l'étiquette du produit. Tous classification nécessaire de danger et l'utilisation de précaution appropriées, le stockage et informations sur l'élimination est présentée sur cette étiquette ou l'étiquetage accompagnant le pesticide ou à laquelle référence est faite sur l'étiquette. Il est une violation du droit fédéral d'utiliser un PMRA-produit pesticide homologué de toute manière incompatible avec son étiquetage.

2019 Valent Canada, Inc.